



LE SPORT SUR ORDONNANCE

Votre patient est concerné par :

UNE ALD

(affection de longue durée)

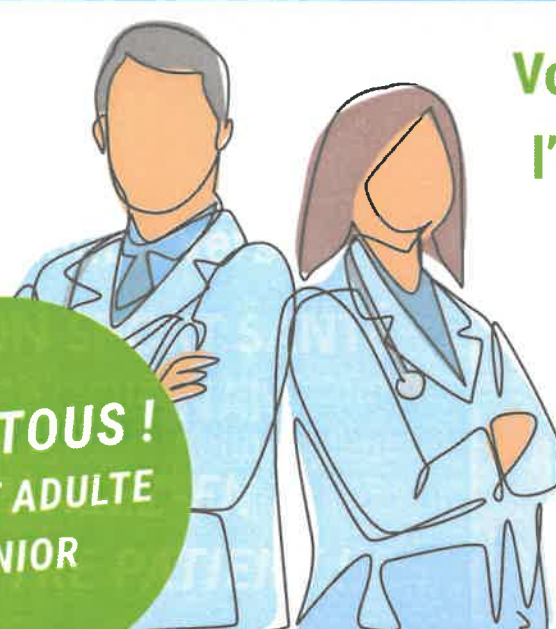
UNE MALADIE CHRONIQUE

UNE PERTE D'AUTONOMIE

(vieillesse, handicap)

DES FACTEURS DE RISQUES

(obésité, hypertension, sédentarité...)

A line drawing of a male and a female healthcare professional, possibly doctors or nurses, wearing white coats and stethoscopes. They are standing side-by-side with their arms crossed.

POUR TOUS !
ENFANT ADULTE
SÉNIOR

**Vous pouvez lui prescrire de
l'activité physique adaptée
et l'orienter vers la**

**MAISON SPORT SANTÉ
DRAGUIGNAN**

**PARLEZ-EN
À VOTRE PATIENT !**

MAISON SPORT SANTÉ DRAGUIGNAN

Accueil du lundi au vendredi de 8h à 17h

1^{er} étage Centre Joseph Collomp - Place Cassin - Draguignan

Tél.: 04 94 60 31 77 - E-mail : mss.draguignan@ville-draguignan.fr





Un programme qui prend en compte la pathologie de votre patient pour lui permettre de débiter ou de reprendre une activité physique adaptée en douceur.

Comment ?

- Vous prescrivez une activité physique adaptée à votre patient à l'aide du formulaire téléchargeable >
- Vous orientez votre patient vers la MAISON SPORT SANTÉ.
- La MAISON SPORT SANTÉ lui proposera CAP SPORT SANTÉ.
- Nous vous tenons informé de la prise en charge de votre patient à chaque étape du programme.



1 Bilan de forme (6 tests)

Pour évaluer les capacités du patient et adapter au plus près son programme de reprise.

2 Programme "Passerelle"

(12 séances d'APA*)

Pour réhabituer le corps à l'effort et reprendre confiance en soi.

3 RDV d'orientation

Pour proposer des structures sportives en tenant compte des envies, des capacités physiques et de la pathologie du patient.

Suivi régulier de la pratique sportive

4

3, 6, 12 mois après la fin du programme nous contactons le patient pour faire le point avec lui sur la poursuite de sa pratique sportive.



* APA : Activité physique adaptée